



RÉSEAU DE
L'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC

CADRE DE RÉFÉRENCE
LOGO ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC
JUIN 2014



*À L'INTENTION DES
ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES
EN ACTION
BÉNÉVOLE
ET COOPÉRATIFS
DU QUÉBEC*

PRÉSENTATION DU LOGO

Créé dans la foulée de l'Année internationale des bénévoles de 2001, le Logo Action Bénévole Québec (ABQ) a été officiellement lancé en 2004. Il vise à promouvoir et à rendre visible l'action bénévole au Québec. En l'affichant, les organismes participent à un vaste mouvement social et contribuent à façonner un sentiment d'appartenance à l'égard de l'action bénévole québécoise!

Chaque organisme qui affiche le logo Action Bénévole Québec annonce clairement qu'il reconnaît l'importance et la valeur des bénévoles qui œuvrent au sein de son organisation.

Il évoque une personne qui en aide une autre à se relever. Les mains unies représentent le lien de confiance entre les bénévoles et la population. La fleur de lys symbolise le Québec.

COMMENT OBTENIR LA LICENCE D'UTILISATION DU LOGO ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC?

LES CRITÈRES

- être un organisme sans but lucratif ou coopératif légalement constitué œuvrant dans le domaine de l'action bénévole;
- entretenir une vie associative et démocratique à laquelle ses bénévoles peuvent participer activement;
- utiliser le Logo Action Bénévole Québec dans son intégralité, sans l'altérer ;
- faire en sorte que le Logo Action Bénévole Québec ne devienne pas le logo officiel de l'organisme ;
- faire la promotion de l'action bénévole de façon positive;
- s'abstenir d'utiliser le Logo Action Bénévole Québec dans une communication officielle portant sur un litige avec un autre organisme à but non lucratif ou coopératif afin d'éviter d'impliquer l'ensemble des utilisateurs dans une action non désirée ;
- utiliser le Logo Action Bénévole Québec uniquement à des fins non lucratives.

LES MODALITES

- L'organisme doit démontrer qu'il est connu et crédible.
 - ✦ Pour ce faire, il complète la demande de licence à laquelle il joint deux (2) lettres d'appui. Ces lettres peuvent être en format papier, électronique ou sous forme de courriel.
- Les organismes déjà détenteurs du logo ABQ n'auront pas à fournir de lettres d'appui et obtiendront immédiatement les privilèges associés au fait d'être détenteur du logo ABQ.
- Les organismes ayant déjà soumis ou qui soumettent leur candidature au prix Hommage bénévolat-Québec et qui ne sont pas détenteur du logo ABQ recevront automatiquement une licence d'utilisation et les privilèges qui y sont associés.
- Les détenteurs du logo ABQ seront tenus d'afficher le logo sur leur site Internet et sur leur édifice, dans un espace communautaire bien en vue ou à la porte de leur bureau.
- En collaboration avec le SACAIS, le RABQ fournira le matériel promotionnel aux organismes.

COMMENT UTILISER LE LOGO ACTION BÉNÉVOLE QUÉBEC ?

Le logo Action Bénévole Québec sert à faire la promotion de l'action bénévole. C'est un rappel de la force dynamique qui porte des milliers d'organismes au Québec. C'est une identification visuelle de l'action bénévole qui ne doit pas remplacer le logo de votre organisme : il lui est complémentaire et vient identifier l'appartenance de votre organisme au milieu de l'action bénévole au Québec.

Voici quelques exemples des endroits où apposer le logo :

- l'affichette électrostatique peut être placée dans la vitrine de votre organisme;
- l'image en format EPS, JPG et TIF pourrait être insérée en petit dans le pied de page de vos lettres;
- en petit dans le pied de page de vos lettres;
- au bas des affiches faisant la promotion de vos activités;
- avec les crédits en deuxième de couverture d'un document que vous avez produit;
- sur votre site Internet (avec un lien vers le site www.rabq.ca);
- sur des objets de reconnaissance ou de promotion de l'action bénévole, etc.

Sur un même document, le logo de l'organisme doit être prépondérant au logo ABQ. Des précisions quant à l'utilisation du logo vous sont fournies dans la licence. Sur le site du RABQ, un guide graphique est également disponible afin de préciser l'utilisation du logo ABQ.

DEMANDE DE LICENCE

Nom de l'organisme
Adresse
Ville
Code postal
Téléphone
Courriel
Site web
Nom de la personne à contacter
Téléphone
Courriel

Joindre 2 lettres d'appui en format papier, électronique ou sous forme de courriel.

Faire parvenir à
Réseau de l'action bénévole du Québec
7000, avenue du Parc, bureau 400
Montréal (Québec) H3N 1X1
info@rabq.ca
www.rabq.ca
(514) 272-4004
1 866 496-4004